

Programmation et coordination au sein du système normatif français

Le COP d'AFNOR (Comité d'Orientation et de Perspectives) a décidé de constituer un groupe de travail chargé de proposer une rénovation de la procédure de programmation et de coordination des travaux de normalisation. Ce groupe, animé par AFNOR, est composé de représentants du SQUALPI, de bureaux de normalisation (BNAE, BNBA, BNPP, UNM et UTE) et des grands clients du système (TOTAL FINA ELF).

La procédure rénovée devra adapter les processus en fonction du type d'enjeux, du type d'acteurs, de l'impact des sujets et du type de document normatif envisagé. Le groupe a tenu sa première réunion à la mi-janvier et a revisité les rôles et responsabilités des différentes instances existant au sein du système français de normalisation :

- Conseil d'Administration AFNOR et BN : vis à vis du programme de normalisation, ce type d'instance a la responsabilité d'offrir à la structure qu'elle administre, les ressources économiques et techniques nécessaires aux travaux de normalisation dont elle a la charge.
- COP : Comité mis en place auprès du Conseil d'Administration d'AFNOR, en charge de préparer et suivre les objectifs et les priorités générales des programmes de normalisation du système français de normalisation, d'assurer la cohérence des programmes et d'évaluer l'ensemble des moyens mis en œuvre.
- COS (Comité Stratégique) en charge de proposer au COP, les programmes prioritaires au sein du GPN (Grand Programme de Normalisation) dont il a la charge et de répartir et coordonner l'action entre les différentes structures CG, CN.
- CG (Commission Générale) affecte le contenu du programme correspondant aux priorités du COS aux CN concernées que la CG « chapeaute » et suit la réalisation du programme. Certaines CG sont actuellement abritées dans des structures différentes de celles abritant les CN correspondantes (AFNOR/BN).
- CN (Commission de Normalisation) prépare les avant-projets de normes françaises et les positions françaises dans les votes européens ou internationaux, nomme les experts chargés de représenter les intérêts français dans les comités techniques (et SC/WG) CEN ou ISO.
- GT(Groupe de travail) : petit groupe d'experts en charge de l'élaboration de l'avant-projet de norme à soumettre à la CN.

Il est à noter qu'il existe deux autres types d'instances au sein d'AFNOR :

- le COMOS (Comité méthodologique d'organisation du système normatif), en charge d'optimiser le fonctionnement du système normatif pour en assurer la meilleure efficacité, une productivité accrue et une bonne transparence tant au plan national que pour les relations fonctionnelles et organiques avec le CEN et l'ISO. Le COMOS est composé de représentants de membres du système normatif (SQUALPI, AFNOR, BN) et rapporte au Conseil d'Administration d'AFNOR.

- Les GIS (Groupes d'impulsion stratégique) : instances nouvellement créées pour donner des impulsions au système français de normalisation sur des thèmes stratégiques en émergence.

Le groupe de travail a identifié un autre type d'instance jouant un rôle important dans la programmation des travaux de normalisation. Il s'agit des Comités de Programme de certains bureaux de normalisation (BN), comme l'UNM. Ce type d'instance est chargé, pour le BN concerné, d'enregistrer les souhaits de travaux normatifs exprimés par les clients du BN, d'affecter la réalisation de ces travaux à une commission de normalisation du BN après acceptation d'AFNOR et de suivre l'ensemble du programme de normalisation du BN. Lorsque le BN assure des travaux relevant de différents GPN (grands programmes de normalisation) donc de différents COS [l'UNM a des activités relevant entre autres des COS Mécanique, Hygiène et Sécurité du Travail, BTP, Matériaux, Habitat Sports Loisirs], son Comité de Programme se retrouve dans une situation de «super COS», parallèle aux différents COS AFNOR. Cette fonction, actuellement mal identifiée, au milieu de celles des différentes instances listées ci-avant, devra être précisée par le groupe, de la même manière que les périmètres d'action des CG et des COS qu sont aujourd'hui souvent entremêlés.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à M. P. CONTET (p.contet@unm.asso.fr)